

les **IR**
Républicains
Val-de-Marne
Autrement

Pour un référendum sur la privatisation d'ADP : mobilisons-nous !

Depuis de longs mois, de nombreuses voix se sont élevées contre la privatisations d'Aéroports de Paris. Élus, associations de riverains, citoyens ont largement manifesté leurs craintes et leur opposition à ce projet gouvernemental. Le Sénat avait même supprimé cette disposition de la loi pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). Mais le Gouvernement est resté sourd à toutes ces protestations.

Pourtant, de nombreux arguments ont été développés pour s'opposer à cette privatisation.

D'abord, un principe économique simple : dans une économie de marché, on ne privatise pas un monopole de fait. Or c'est bien le cas pour ADP qui accueille 60 % du transport aérien international français et le tiers du trafic intérieur. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des grands aéroports internationaux des pays développés sont restés sous contrôle public. Par ailleurs, **les enjeux environnementaux (bruit, pollution) nécessitent une très grande vigilance.** Aurait-on obtenu le couvre-feu à Orly et la limitation du nombre de mouvements si ADP n'avait pas été sous le contrôle de la puissance publique ? Compte tenu des perspectives de développement du trafic aérien et donc des nuisances qui vont avec, comment croire que l'opérateur privé fera passer la protection des riverains avant la rentabilité économique de l'aéroport ?

Par ailleurs, **le nouvel acquéreur en cas de privatisation prendra le contrôle d'un des plus beaux patrimoines fonciers d'Ile-de-France (6 700 hectares), dont 1 242 hectares qui sont réservés à des opérations immobilières, qui seront particulièrement bien desservis par le Grand Paris Express (35 milliards d'euros d'investissement public).** Pourquoi céder au privé une telle manne alors que c'est la collectivité publique

à travers nos impôts qui aura financé toutes ces infrastructures ?

La vente d'ADP, avec ses 10 milliards de recettes espérées, n'a de fait qu'un but : éviter que la dette publique n'atteigne les 100 % du PIB avant 2022, avant la prochaine élection présidentielle. **Est-ce une raison suffisante pour vendre cette société prospère qui fait des bénéfices et qui rapporte à l'État des dividendes (180 millions en 2018) ?**

L'exemple de l'échec des privatisations des autoroutes devrait servir de leçons.

Forts de ces arguments, 250 parlementaires de sensibilités politiques très diverses se sont unis pour obtenir l'organisation d'un référendum afin que les Français puissent s'exprimer sur cette question. Le Conseil Constitutionnel a validé cette démarche.

Mais pour provoquer la tenue de ce référendum, il faut que **4,7 millions de Français inscrits sur les listes électorales apportent leur soutien à la proposition de loi référendaire d'ici au 12 mars 2020.** 700 000 personnes ont déjà signé la pétition mais il faut mobiliser davantage.

Alors nous vous invitons toutes et tous à signer la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Pour cela, rendez-vous à l'adresse suivante www.referendum.interieur.gouv.fr.

Pour ce faire, munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Remplissez le formulaire avec tous vos prénoms comme indiqués sur votre carte d'électeur.

Si vous rencontrez des difficultés, téléchargez le formulaire Cerfa 15264-02. Les mairies suivantes sont habilitées à les recevoir et les enregistrer : *Alfortville / Cachan / Champigny-sur-Marne / Charenton-le-Pont / Choisy-le-Roi / Créteil / Fontenay-sous-Bois / L'Haÿ-les-Roses / Ivry-sur-Seine / Kremlin-Bicêtre / Maisons-Alfort / Le Perreux-sur-Marne / Orly / Boissy-Saint-Léger / Saint-Maur / Sucy-en-Brie / Thiais / Villejuif / Limeil-Brévannes / Villiers-sur-Marne / Vincennes / Vitry-sur-Seine.*

Selon un récent sondage, **75 % des Français sont prêts à signer la pétition pour réclamer le référendum.** Mais de nombreuses personnes ignorent la démarche à suivre faute de campagne d'information du Gouvernement dans les médias.

Alors mobilisons-nous, parlons-en autour de nous et obtenons un maximum de signatures ! ■

Les élus du groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement

Écrivez-nous sur : groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr

Réseaux sociaux : Likez et faites liker notre page www.facebook.com/94autrement